

07

LA NUTRITION ET L'AGRICULTURE URBAINES DANS LES GRANDES VILLES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

*Diana Lee-Smith et Davinder Lamba*¹

INTRODUCTION : LA FAIM DANS LES GRANDES VILLES AFRICAINES

Le droit humain à une alimentation adéquate et à la nutrition doit être garanti pour les habitants des villes africaines, où beaucoup vivent dans des établissements informels et n'ont pas les moyens d'acheter à manger. La nourriture y est chère et il est rare d'y trouver un emploi. Une enquête, réalisée par l'AFSUN (*African Food Security Urban Network*) dans onze villes d'Afrique australe, révèle que plus des trois quarts de la population urbaine ayant un revenu modeste se trouvent en situation d'insécurité alimentaire². Au Kenya, les personnes qui vivent dans les taudis urbains sont recensées comme faisant partie des groupes les plus exposés à la malnutrition³.

1 [Diana Lee-Smith](#) et [Davinder Lamba](#) sont respectivement associée et directeur exécutif à l'Institut Mazingira, une organisation de la société civile encourageant le savoir et l'action, basée au Kenya. M. Lamba représente le secteur des citoyens pauvres au sein du Mécanisme de la société civile (MSC) pour le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Pour de plus amples informations, voir : www.mazinst.org (en anglais) Merci à Emily Mattheisen (*Habitat International Coalition*, HIC) et à Sibonile Khoza (avocate indépendante auprès de la Haute Cour de justice d'Afrique du Sud) pour leur aide à la révision du présent article. Cet article a été initialement rédigé en langue anglaise.

2 B. Frayne et al., "The State of Urban Food Insecurity in Southern Africa", *Urban Food Security Series* 2, 2010, pp. 1-56. www.afsun.org/wp-content/uploads/2013/09/AFSUN_2.pdf (en anglais)

3 African Population and Health Research Centre, *Urban Health in Kenya Key Findings: The 2000 Nairobi Cross-Sectional Slum Survey*, Nairobi : APHRC, 2012.

4 *Op. cit.*, note 2. Cette étude portait sur les pays suivants : Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

5 D. Lee-Smith et al., "Urban and Peri-Urban Farming Systems (UPUFS): feeding cities and enhancing resilience", *Farming Systems and Food Security in Sub-Saharan Africa: Priorities for Science and Policy under Global Change*, sous la direction de John D. Dixon et al., London : Earthscan. À paraître en 2016.

Certains habitants ne mangent qu'un seul repas par jour ; les possibilités de consommer des protéines sont très limitées en raison des prix d'achat prohibitifs des denrées telles que la viande, le poisson ou même le lait et les œufs. S'agissant de la diversité du régime alimentaire, l'étude de l'AFSUN indique que l'apport alimentaire des populations pauvres vivant dans les zones urbaines de l'Afrique australe se compose à 96 % de féculents de base. Elle relève également que les personnes en situation d'insécurité alimentaire (soit la majorité) n'ont accès qu'à cinq des douze groupes d'aliments étudiés, dont les sucres et les boissons⁴. Cette situation se traduit par des niveaux importants d'obésité et un mauvais état de santé, y compris une vulnérabilité aux maladies non transmissibles, comme le diabète.

LE RÔLE DE L'AGRICULTURE URBAINES EN MATIÈRE DE NUTRITION

En Afrique, on estime qu'environ 40 % des ménages urbains pratiquent l'agriculture urbaine. Pour la grande majorité, cette activité leur permet de compléter leur alimentation et d'économiser sur les dépenses consacrées à la nourriture. Toutefois, nombre de ces ménages, notamment ceux pratiquant l'élevage en milieu urbain, vendent aussi une partie de leur production (lait, œufs), ce qui leur fournit une deuxième source de revenus⁵.

L'agriculture urbaine joue un rôle considérable en matière de santé et de nutrition car elle constitue une source de produits frais pour les familles à faibles revenus. En Tanzanie, dans la ville de Dar es-Salaam, 90 % des légumes à feuilles et plus de 60 % du lait proviennent de l'agriculture urbaine. Au Cameroun, à Yaoundé, la culture d'une grande variété de légumes à feuilles traditionnels permet de satisfaire 8 % des besoins en protéines et 40 % des besoins en calcium consommés dans la ville. En outre, plusieurs études statistiques ont démontré que les enfants des ménages

urbains qui consomment des aliments d'origine animale sont en meilleure santé, soulignant ainsi le rôle positif de l'élevage en milieu urbain sur la santé et la nutrition⁶.

L'agriculture urbaine est majoritairement pratiquée par les femmes, surtout en Afrique de l'est et australe. Les tâches agricoles sont réparties entre les hommes et les femmes, lesquelles n'ont parfois aucun droit à posséder de gros bétail ou à le contrôler. Qui plus est, en Afrique subsaharienne, les femmes se trouvent dans une situation inégale par rapport aux hommes en matière d'accès à la terre, ce qui n'est pas sans conséquence sur la place qu'elles occupent dans l'agriculture urbaine. Ainsi, en raison des droits fonciers inégaux que possèdent les femmes, les ménages qu'elles dirigent occupent une place prédominante parmi les populations pauvres vivant en milieu urbain, lesquelles, par ailleurs, ne bénéficient pas d'un accès suffisant aux espaces permettant de pratiquer l'agriculture urbaine.

AMÉNAGER LES VILLES EN TENANT COMPTE DU DROIT À UNE ALIMENTATION ADÉQUATE ET À LA NUTRITION

Dans certaines villes tanzaniennes de taille moyenne, jusqu'à 90 % des ménages pratiquent l'agriculture en ville, alors que, dans les grandes capitales, ils sont peu nombreux. Ceci est particulièrement vrai pour les ménages à faibles revenus dont environ 5 à 10 % exercent cette activité. À Nairobi, la capitale du Kenya, presque 20 % des ménages cultivent des aliments en ville et 7 % y élèvent du bétail. Selon le recensement de 2009, cela représente en tout 200 000 ménages, et plusieurs milliers de bovins, ovins et caprins⁷.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, les personnes pauvres ne sont pas toujours les seules à pratiquer l'agriculture urbaine. Les ménages à revenus moyens et élevés pratiquent eux aussi cette activité, qui est *a fortiori* plus facile pour ces catégories puisque leurs jardins sont suffisamment grands. À l'inverse, il est difficile pour les populations pauvres, habitant dans des bidonvilles ou dans des établissements informels, surpeuplés et sans aucun service, de trouver un espace où exercer l'agriculture. Ces personnes utilisent généralement des lieux ouverts, moins sécurisés. Du fait de l'exclusion de l'agriculture urbaine des politiques d'aménagement, l'accès des populations pauvres à un endroit où elles peuvent exercer l'agriculture ou pratiquer l'élevage ne cesse de reculer. Par conséquent, leur droit à une alimentation adéquate et à la nutrition se trouve en permanence menacé par une pluralité de formes d'utilisation des terres, en constante évolution et en concurrence les unes avec les autres. Les bidonvilles à forte densité de peuplement et sans espaces ouverts à proximité constituent les « déserts alimentaires » des zones urbaines d'Afrique.

Aussi, afin de concrétiser le droit à l'alimentation, il convient en priorité de prévoir, dans les politiques d'aménagement, des espaces urbains ouverts permettant aux ménages à faibles revenus, et plus particulièrement ceux dirigés par des femmes, de pratiquer l'agriculture ou l'élevage. Or, jusqu'à récemment, peu de gouvernements nationaux ou d'autorités locales ont soutenu l'agriculture urbaine de façon active à travers leurs politiques et leurs programmes. Ils ont souvent choisi d'ignorer ce que d'aucuns considèrent comme un reliquat de la ruralité, bien que, lors de guerres civiles ou de catastrophes (comme c'est le cas au Liberia, au Mozambique, en Ouganda ou en Sierra Leone, par exemple), l'agriculture urbaine est encouragée de façon active car elle représente une stratégie de survie.

Malgré ce constat, les choses évoluent. Certes, aucun pays en Afrique n'a encore adopté la stratégie avant-gardiste entreprise par le Brésil dans son programme

6 D. Cole, D. Lee-Smith et G. W. Nasinyama (eds.), *Healthy City Harvests: Generating Evidence to Guide Policy on Urban Agriculture*, Kampala/Lima : Makerere University Press et Centre international de la pomme de terre/Urban Harvest, 2008. Voir également *op. cit.*, note 5.

7 D. Lee-Smith, "Which way for UPA in Africa?", *City: analysis of urban trends, culture, theory, policy, action*, vol. 17, 2013, pp. 69-84. Voir également *op. cit.*, note 5.

« Droit à l'alimentation : Faim zéro », laquelle prévoit l'accès à la terre pour l'agriculture urbaine. Cependant, dans certaines grandes villes africaines, dont Kampala (Ouganda), Le Cap (Afrique du Sud), Addis-Abeba (Éthiopie) et Nairobi (Kenya), les autorités comptent désormais avec des services administratifs chargés de l'alimentation ou de l'agriculture. Par exemple, la ville de Kampala, après s'être dotée d'un Service de l'agriculture suite à la politique de décentralisation menée dans les années 90, a adopté, en 2006, des ordonnances relatives à l'agriculture et à l'élevage en milieu urbain. Pour sa part, la ville de Nairobi a créé, en 2013, la Direction de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et est sur le point de promulguer une législation dans ce domaine.

Dans cette ville, il convient de souligner le rôle positif que joue le NEFSALF (*Nairobi and Environs Food Security, Agriculture and Livestock Forum*), une organisation de la société civile. Hébergé par l'Institut Mazingira, organisation indépendante travaillant dans le domaine de la recherche et du développement, le NEFSALF propose, depuis dix ans, des cours de formation à l'intention des agricultrices et des agriculteurs, portant notamment sur le droit à l'alimentation, qu'il dispense en collaboration avec des agents officiels de vulgarisation. Les agricultrices et les agriculteurs ayant rejoint le Forum ont également établi un réseau qui compte plus d'un millier de membres⁸.

CONCLUSION

Malgré quelques avancées, aucune des grandes villes d'Afrique n'a encore adopté, dans sa gestion, une démarche fondée sur le droit à l'alimentation. Les systèmes d'appui visent plutôt le développement des chaînes de valeur et la planification des systèmes alimentaires dans une optique de hausse des niveaux de production. Dans les villes africaines, la mise en adéquation des politiques en matière d'agriculture urbaine avec les besoins nutritionnels des familles pauvres vivant en milieu urbain, et notamment celles dirigées par des femmes, reste encore à concrétiser.

De nos jours, l'opinion publique, nourrie de déclarations relayées dans les médias, pense que la prévalence de l'obésité et de la malnutrition en milieu urbain est le résultat de la hausse des revenus dans les villes, de mauvais choix en matière d'alimentation et de l'évolution des modes de vie. Or, plusieurs données montrent qu'elle est principalement attribuable à la pauvreté urbaine ainsi qu'à un manque d'accès à des aliments abordables, de qualité et disponibles en quantité suffisante. À mesure qu'augmente l'urbanisation, la pauvreté et la sous-alimentation en milieu urbain s'imposent comme une problématique essentielle dans la concrétisation du droit à l'alimentation.

En plus de mesures visant à soutenir la production agricole à petite échelle dans les zones rurales de sorte qu'elle atteigne les marchés urbains (selon des conditions profitant aussi bien à ces producteurs qu'aux consommateurs pauvres des villes), il est également nécessaire de mettre en place des politiques reconnaissant l'importance de l'accès au foncier urbain pour l'agriculture et l'élevage dans les villes africaines, proposant des mesures d'appui en ce sens et donnant la priorité aux populations pauvres ainsi qu'aux ménages dirigés par des femmes. Enfin, il est essentiel de pouvoir compter sur des institutions capables de planifier les systèmes alimentaires urbains afin de tenir compte du droit humain à une alimentation adéquate et à la nutrition.

8 Institut Mazingira, *Nairobi and Environs Food Security, Agriculture and Livestock Forum (NEFSALF) Bulletin*, vol. 21, Nairobi : Mazingira Institute, 2014.